

# Pour Mounir Mahjoubi, la candidature de Buzyn est "licite", c'est-à-dire "halal"



*Mounir Mahjoubi et Agnès Buzyn à l'Élysée.*

*AFP (Montage : Paris Match)*

Il y a quelques jours, le lendemain ou le surlendemain de l'annonce que celui qui conduirait les listes En Marche aux élections municipales à Paris ne serait plus Griveaux, pour les raisons que chacun connaît, mais Agnès Buzyn, qui a immédiatement démissionné de ses fonctions de ministre de la Santé, un député En Marche, ancien socialiste et ancien secrétaire d'État s'est, à la suite d'autres hommes ou femmes politiques, plus ou moins connus, exprimé sur la candidature de Mme Buzyn. Il n'y a rien à cela que de très normal. Sur une chaîne d'information continue, CNews, en fin d'après-midi, il

a exprimé à Mme Buzyn son soutien total. Il n'y a rien à cela que de très normal.

Un homme politique français et parlant le langage de la politique française aurait déclaré que la candidature de Mme Buzyn, qui est née à Paris, qui a toujours vécu et exercé la médecine hospitalière à Paris, qui a acquis pendant trois ans une solide expérience dans l'administration d'un ministère difficile et qui gère un budget gargantuesque, est parfaitement justifiée ; en bref, que ce n'est en rien un parachutage, bien que la candidature ait été déclarée à la hâte et au dernier moment. Si cet homme politique français avait parlé le langage de la politique gaulliste, il aurait dit que la candidature était légitime (et pas seulement légale) ou que Mme Buzyn avait toute légitimité pour diriger une liste En Marche et briguer la mairie de Paris – qui est moins prestigieuse que le ministère de la Santé.

Le hic est que cet homme politique (les militants de l'intersectionnalisme LGBT et queer trouveraient peut-être à redire, question genre, à cette désignation), bien qu'il ait des papiers français (mais qui n'en a pas ?), s'appelle Mounir Mahjoubi, qu'il est d'ascendance marocaine et musulman de naissance. Allah seul sait s'il l'est ou non resté. Les Français, qui ont écouté son intervention, en doutent – doutent qu'il ait pu quitter l'islam. Quoi qu'il en soit, il n'est pas publiquement un apostat. Oui, parlant de Mme Buzyn, de ses qualités, de ses compétences, de son expérience, il a déclaré qu'elle était licite. Oui, licite. En français, l'adjectif licite et surtout son contraire illicite s'emploient en parlant de choses, et pas d'êtres humains. Comme le savent les policiers, les stupéfiants sont des marchandises illicites, mais les ministres ne sont pas des marchandises, licites ou non, du moins pas encore.

En réalité, licite fait partie du vocabulaire islamique, et plus particulièrement de la langue de la charia. Dans cette langue, il se dit *halal* et il a pour contraire *haram*. Ce que ce député et ex-ministricule a déclaré dans son sabir chariatique, c'est que Mme Buzyn était *halal*, comme l'est la

viande d'animaux égorgés.

Bien sûr, les autorisés de la parole et du commentaire vont s'empressez d'objecter le lapsus, la langue qui fourche, le mot pour un autre, l'insignifiant. Justement. Les quelques hommes (et femmes) éclairés qui ont lu Freud savent que le mot d'esprit, le lapsus, la langue qui fourche, et autres troubles en apparence véniels du langage, ont un rapport – et même des rapports massifs – avec l'inconscient et qu'ils font sortir en reptations lentes le Ça du ventre toujours fécond de la bête – en l'occurrence la bête islamique. C'est l'iceberg des mots et des concepts chariatiques qui émerge avec ce licite, qui n'a donc rien d'anodin.

La question qui se pose : à qui s'adresse M. le député et ex-ministricule quand il déclare que Mme Buzyn est licite ? À Grenoble, en 2014, des militants de l'islam politique ont appelé leurs coreligionnaires à ne pas voter pour le candidat socialiste qui, jusqu'alors, avait leurs voix, parce que candidat portait un patronyme qui n'était pas licite, et de reporter leurs voix sur le candidat écolo, qui était islamo-compatible et même islamo-gauchiste. La manœuvre a réussi. Piolle a été élu. Chacun a compris quel message subliminal véhicule ce *licite*. Les électeurs musulmans sont nombreux à Paris. Mahjoubi le sait : il y a été élu député. Ce qu'il craint, connaissant son monde islamique, c'est que ses électeurs ne se détournent pour des raisons que chacun a comprises de la candidature de Mme Buzyn. Voilà pourquoi il a employé la langue de la charia pour déclarer Mme Buzyn licite. La langue est le révélateur du monde et de ce qu'est devenue dans ses profondeurs la France. Rarement, elle ne sera tombée aussi bas. Il n'est pas sûr qu'elle puisse un jour se relever.

**Étienne Dolet**